

**Certificat d'examen de type
n° F-02-H-157 du 10 décembre 2002**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C011873-D2

Opacimètre TECNOTEST type FLEX

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif à la construction, au contrôle et à l'utilisation des opacimètres.

FABRICANT :

TECNOTEST – Via Provinciale, 8 – 43038 SALA BAGANZA – PARMA – ITALIE

DEMANDEURS :

TECNO France – B.P. 10 – Z.I. Les Bosquets II – n° 9A – 95540 MERY SUR OISE

TECNOTEST – Via Provinciale, 8 – 43038 SALA BAGANZA – PARMA – ITALIE

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat n° F-02-H-050 du 2 avril 2002 relatif à l'opacimètre TECNOTEST type FLEX et en étend le bénéfice à la société TECNOTEST.

CARACTERISTIQUES :

L'opacimètre TECNOTEST type Flex faisant l'objet du présent certificat est identique au modèle approuvé par la décision n° 97.00.852.002.2 du 10 mars 1997⁽¹⁾ relative à l'opacimètre TECNOTEST type FLEX .

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La marque de conformité au type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est composée du numéro et de la date figurant dans le titre du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions particulières de vérification définies dans la décision précitée restent applicables.

DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011873-D2, chez le fabricant et chez les demandeurs.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 10 septembre 2012.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

(1) Revue de Métrologie : juin 1997, page 230.